

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 530

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armes du déshonneur

Une fourmi de dix-huit mètres
Avec un chapeau sur la tête,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Une fourmi traînant un char
Plein de pingouins et de canards,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Une fourmi parlant français
Parlant latin et javanais,
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.
Eh ! Pourquoi pas ?

(Robert Desnos)

Et un abbé, écrivant à un autre abbé : « Vous saurez bien faire pour cela toutes les couillonneries qu'il faut » — et il s'agit de séduire la nièce du pape, afin d'obtenir le chapeau de cardinal — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : Paul de Gondi, futur cardinal de Retz — car il obtint le chapeau !

Et un évêque athée et libertin, célébrant la messe par-devant le « peuple » assemblé — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, le 14 juillet 1790...

Et un pays, qui se veut le berceau de la Croix-Rouge, le siège de la Croix-Rouge internationale et de différentes autres institutions semblables — et qui en même temps tire son profit de l'exportation des armes — « ça n'existe pas, ça n'existe pas »...

Eh oui, ça existe : notre bien-aimé pays, la Suisse (ces derniers mots ne sont pas à prendre ironiquement), dont le premier pacte confédéral commence par les mots : *In nomine domini, amen* — *Au nom du Seigneur, amen*.

* * *

... Mon étonnement, en arrivant à Nuremberg, en 1946 ; ma stupéfaction, ma consternation, mon

désespoir en rencontrant des hommes et des femmes qui n'avaient pas été particulièrement bien traités en Suisse (alors que mes parents avaient accueilli pendant la guerre des petits Français ; puis après la guerre, un petit Hongrois) (et plus tard, bien sûr, un petit Allemand) — puis de faire la connaissance de Wolfgang Brands, dont le père et la mère avaient disparu dans les camps, après avoir été refoulés à la frontière suisse... Derrière notre dos, « on » nous avait déshonorés !

* * *

Eh bien, ils recommencent ! Ou plutôt, ils continuent.

... Non, c'est vrai, « nous » n'exportons pas beaucoup d'armes — et un haut fonctionnaire du DMF (?), dont on se demande s'il faut plus admirer la suffisance ou la sottise, assurait l'autre jour à la Radio ou à la TV que ces armes ne servent pas à tuer « des femmes ou des enfants » — mais nous pouvons avoir confiance que ces armes sont de qualité !

... Ils continuent, et ils payeront cela très cher (nous aussi, malheureusement), car ce qu'ils ne parviendront jamais à faire, c'est à justifier leur « politique » aux yeux de leurs enfants, de leurs fils et de leurs filles, qu'ils poussent au désespoir — pour une fois, je sais de quoi je parle.

J.C.

LE FRANÇAIS ET LE JARGON

Eveiller le goût de la langue

Dans son dernier « carnet », Jeanlouis Cornuz fait part de sa quadruple inquiétude devant la nouvelle méthodologie pour l'enseignement du français, « Maîtrise du français »¹, une inquiétude largement nourrie, semble-t-il, par les graffiti ornant sa table de « recyclage ». Il l'avait d'ailleurs déjà ridiculisée et sommairement exécutée dans le n° 492 de DP.

La droite la plus réactionnaire s'est déchaînée l'année passée contre ce nouveau programme ro-

mand de français, dans la presse et au Grand Conseil. Alors que « La Nation » destinait « Maîtrise du français » au pilon, la « Nouvelle Revue » de Lausanne et la « Gazette » l'attaquaient violemment, la présentant avec une mauvaise foi qui laisse songeur. En novembre, le chef radical du Département de l'instruction publique vaudois ne parvenait pas à calmer les inquiétudes (tiens ! tiens !) de députés de l'Entente des droites partisans de l'école d'avant-hier.

Jeanlouis Cornuz a choisi, moyennant quelques précautions oratoires, de rejoindre ce camp ; c'est son droit. Mais pourrais-je lui demander de ne pas l'imiter en tout et de faire preuve d'un minimum de rigueur intellectuelle ? Même si, comme le disait Henri Deblüe, « changer l'enseignement du français, c'est aussi bouleversant que de changer la messe. Les traumatismes sont inévitables. On touche au vif le cœur des gens ».

Il n'est pas possible de résumer ici les cinq cents pages de « Maîtrise du français » (signalons qu'un numéro spécial de « Perspectives »² en présente clairement les lignes principales). Nous nous bornerons à montrer que Jeanlouis Cornuz s'inquiète de brouilles et ne voit pas l'essentiel.

1.— Concernant le « jargon » : le médecin, qui a quelques connaissances de plus que son patient, dispose d'un jargon qui constitue un moyen de communication précis et clair avec ses confrères. A moins qu'il ne veuille rester impénétrable, il ne l'utilise pas avec son malade. Il est bon que le maître ait quelques connaissances quant au fonctionnement réel de sa langue ; un vocabulaire spécifique permet de cerner les phénomènes linguistiques (qui n'ont qu'un lointain rapport avec ceux que décrit la grammaire de Port-Royal chère à des générations d'enseignants). S'il est utile au maître, cela ne signifie pas qu'il doive être transmis tel quel aux élèves. Un enseignant sérieux peut-il encore ignorer les connaissances acquises au XX^e siècle sur le fonctionnement de sa langue ? Peut-il encore admettre d'enseigner le français sur la base de rites hérités d'une grammaire conçue pour faciliter l'apprentissage du latin ?